

## ASEMBLEE GENERALE

4 juin 2019

## PROCES VERBAL

**Préambule**

L'assemblée générale (AG) de l'association Terre Fraternité s'est déroulée le 4 juin 2019 au cercle national des armées, 8 place Saint Augustin à Paris devant une assistance composée de 84 militaires ou civils représentant 66 formations de la famille armée de terre rejoints par plus de 90 invités, autorités militaires (éventuellement représentées) et représentants de nos partenaires qu'ils soient associatifs ou mécènes. A l'issue de l'assemblée générale proprement dite (dédiée aux membres de droit de l'association (représentants des formations armée de terre), un deuxième temps permet d'accueillir et d'informer un certain nombre d'invités parmi lesquels des autorités militaires et civils, les présidents ou leur représentant des associations avec lesquelles nous collaborons et des autres soutiens dont nos partenaires du monde de l'entreprise.

Le général d'armée Jean-Pierre BOSSER, chef d'état-major de l'armée de terre, nous a fait l'honneur de conclure ce rendez-vous.

L'ordre du jour figure dans les diapositives en pièce jointe.

- **Intervention du président le général de corps d'armée (2s) E. Margail**

**11- Mot d'accueil**

Le général Eric Margail a d'abord fait part de sa fierté de présider l'assemblée générale de Terre Fraternité pour la première fois ainsi que de son plaisir de pouvoir rencontrer les représentants des formations de l'armée de terre qui génèrent plus de 60% des ressources de l'association par les dons qu'elles collectent.

A l'occasion des salutations qu'il a exprimées, le président a cité et remercié particulièrement la marraine et le porte fanion de l'association (madame Cooper et le major Travadon). Il a ensuite présenté les membres du conseil d'administration et de l'équipe Terre Fraternité.

**12- Rapport moral**

Le président souligne d'emblée que les nouvelles de l'association sont bonnes. Il précise trois points :

- le bilan de l'année 2018, et les perspectives pour 2019 sont bons. Les dons sont au même niveau qu'en 2017. Mais il ne faut pas se relâcher, car il en est en matière de dons comme pour la condition physique : si on lève le pied, on n'est plus au niveau voulu...
- les relations de Terre Fraternité avec son environnement de travail, et tout particulièrement avec ses deux grands partenaires de travail que sont la CABAT et l'ADO sont excellentes et marquées par le professionnalisme et la confiance mutuelle. Il en va de même pour les relations avec les entraides spécifiques

Après ce constat, le président a livré trois réflexions.

- La première concerne la communication. Le président la caractérise comme bonne et efficace vers l'extérieur. Il souligne la grande qualité de la plaquette créée en 2018 et destinée au monde de l'entreprise. Il souhaite que nous progressions encore en communication interne. C'est notamment le but de deux messages qu'il a souhaité retransmettre à l'assemblée afin de bien situer l'association :
  - Terre Fraternité est une association qui collecte des fonds ; elle n' « appartient » donc pas à l'AdT, même si elle travaille POUR l'AdT, et en lien étroit avec l'AdT.
  - Avec ces fonds, Terre Fraternité finance des projets mis en œuvre par des partenaires, principalement (la CABAT pour les blessés et leurs familles, à hauteur de 5 à 600 000 Euros/an et l'ADO, présidée par le Général Verna, pour les familles endeuillées, particulièrement les orphelins, à hauteur de 400 000 Euros/an environ).
  
- La deuxième réflexion concerne les dons. Si la situation des dons est correcte comme cela a été précisé plus tôt, il faut rester vigilant. Deux points d'attention :
  - Certaines formations se mobilisent encore trop peu, ou pas. Il faut que nous progressions. Il est probable que les formations ici représentées font partie des formations généreuses... Il faut néanmoins que chacun y regarde de plus près.
  - Le phénomène des cagnottes est problématique. Au travers de ce dispositif, on sollicite la générosité sur l'émotion du moment, puis on attribue les sommes recueillies sur quelques personnes. De plus, le circuit financier de ces cagnottes ne semble pas toujours clair. Sur ce sujet, le président livre deux messages :
    - Pour soutenir correctement nos camarades blessés et les familles endeuillées, nous avons besoin d'une régularité financière sur la durée. Nous ne pouvons donc fonctionner sur des coups de cœur générés par les pertes du moment (certaines pertes étant par ailleurs plus médiatisées que d'autres). Nous devons fonctionner avec une conscience permanente de la nécessité de la solidarité, même dans les formations qui n'ont pas eu de blessés ou de tués depuis longtemps.
    - Enfin, si des cagnottes devaient être constituées, veillez à ce qu'elles soient réglementairement hébergées par le compte de l'amicale régimentaire, qui pourra faire un don en bonne et due forme au monde associatif.
  
- Troisième et dernière réflexion : l'entretien du lien avec les blessés.  
Ce n'est pas particulièrement le sujet du président de Terre Fraternité, mais il lui semble essentiel. L'entretien de liens réguliers et durables avec les blessés et les familles endeuillées est la marque profonde de notre fraternité et de notre fidélité avec eux. Ce n'est pas facile. Ils sont loin, certains ne souhaitent pas, au moins durant un certain temps, entretenir ce lien. Malgré les difficultés, il faut s'attacher :
  - à faire fonctionner parfaitement les outils en vigueur (commission de suivi etc)
  - et surtout, à former nos jeunes cadres à cette expression concrète de la fraternité d'armes. On a beaucoup progressé ; il faut continuer.

En terminant son propos, le président a insisté sur l'importance de l'action de chaque membre de cette assemblée et de chaque formation.

## **II. Intervention du lieutenant-colonel Brulé, chef de la CABAT.**

Avant propos :

Il est d'usage d'offrir à la CABAT un temps de parole à l'assemblée générale car le travail admirable réalisé par toute l'équipe de la CABAT est l'essence même des actions de l'association en parallèle des actions conduites en partenariat avec l'ADO pour les familles endeuillées. Il est aussi important de permettre à la CABAT de présenter ses orientations majeures face aux représentants des formations qui seront, de fait, plus à même de comprendre la synergie entre cette cellule institutionnelle et notre association.

L'intervention du lieutenant-colonel Brulé s'est articulée autour de 3 points :

- Le rappel des chiffres clés concernant les blessés et les familles endeuillées
- Le rappel des missions et de l'organisation de la CABAT ainsi que le parcours du blessé
- Une présentation des actions des actions majeures de la CABAT pour lesquelles elle sollicite fortement Terre Fraternité.
  - o La reconstruction par le sport
  - o l'accompagnement spécifique des blessés psychiques notamment dans le cadre de l'appui à la reconversion
  - o L'accompagnement des familles endeuillées avec notamment l'organisation des journées de rencontre.

## **III. Rapport d'activités du secrétaire général, le lieutenant-colonel (er) de Saint Germain**

Le secrétaire général a d'abord souligné que Terre Fraternité avait la chance de pouvoir s'appuyer sur un dispositif très solide reposant sur la CABAT, l'ADO et bien sûr l'armée de terre (dont de nombreuses formations sont ici représentées. En plus de ces acteurs majeurs, il convient d'associer tous les autres acteurs de la chaîne de solidarité qu'ils appartiennent au monde institutionnel (comme l'ASA), associatif ou encore à celui de l'entreprise ou des acteurs privés (mutuelles, assureurs, ...).

### **31- Bilans dons et aides**

En introduction du rapport d'activité concernant l'année 2018, le secrétaire général précise que l'année a été bonne et sensiblement équivalente à l'année précédente.

#### **Les dons**

L'association a bénéficié encore cette année 2018 d'une forte mobilisation qui a permis d'obtenir plus d'un million d'euros de dons.

Les dons non défiscalisés alimentant les fonds propres de Terre Fraternité sont en augmentation de près de 100 000€. Dans le même temps, les dons défiscalisés alimentant le compte dédié au partenariat ADO Terre Fraternité (géré et administré par l'ADO) ont légèrement baissé.

#### **Les aides**

Le montant des aides attribuées est en léger recul global (moins de 20 000€) non par volonté mais par moindre sollicitation. Si les aides attribuées dans le cadre du partenariat Terre Fraternité-ADO (notamment aux familles endeuillées) ont augmenté pour approcher les 400 k€, les aides attribuées notamment sur sollicitation CABAT au profit des blessés se sont globalement contractées. Cette baisse est portée quasi exclusivement par l'action "appui à la reconversion". Les autres aides majeures sont stables. Les planches en annexe permettent de visualiser cette situation.

### **32- Focus partenariat ADO – Terre Fraternité**

Comme l'assemblée l'a bien compris depuis plusieurs années, il n'est pas possible de parler des activités de Terre Fraternité sans inclure celles réalisées sous le partenariat ADO Terre Fraternité. Cette partie du rapport d'activité est présentée par le délégué général de l'ADO.

Le compte et le fonds dédié à ce partenariat a terminé l'année 2018 avec un reliquat de près de 80k€. Comme cela a été précisé plus haut, les dons vers ce compte dédié sont en recul et atteignent 284k€ alors que le budget actions/aides s'est accru sensiblement pour atteindre 395k€. Ce déficit a été couvert par la réserve du fonds associatif. Il faut souligner que ce déficit est quasi structurel et que la réserve s'épuisera au cours de l'année 2019 selon toute probabilité. Une "manœuvre" de bascule de dons supplémentaires vers le compte dédié "ADO-TF" est dès à présent mise en œuvre.

### **33- Budget Prévisionnel 2018**

Le budget prévisionnel 2019 prend acte des activités 2018 pour poursuivre la dynamique dans une esprit volontariste et surtout une confiance dans notre capacité à collecter les sommes nécessaires à conduire les projets et les activités programmées.

### **34- Communication**

Avant de conclure son propos, le secrétaire général a rappelé quelques éléments en matière de communication tout en soulignant le travail considérable réalisé par la petite équipe de Terre Fraternité et félicité particulièrement la gestion des pages numériques par madame Alexandra Forsteneichner – Chopineaux. Son travail au quotidien permet à l'association d'avoir une réelle visibilité notamment via la page facebook.

Il expose le projet de communication externe engagé en 2018 avec la société COMSPHERE avec notamment la réalisation d'une plaquette à destination des acteurs civils (réalisée), le projet vidéo avec le SIRPAT (en finition) et la volonté de créer une page youtube pour y stocker des vidéos en rapport avec nos actions (à venir).

**En conclusion**, ce qu'il faut retenir de l'activité Terre Fraternité :

En 2018, Terre Fraternité a attribué environ **916 000 €** d'aides au travers de plus de **1 200** interventions qui ont concerné plus de **500** blessés et familles dont plus de **200** orphelins.

### **IV. Rapport financier par le trésorier, le docteur vétérinaire (er) Rougé.**

En préambule, le trésorier souligne que la situation financière de l'association est particulièrement saine et qu'elle permettrait de faire face à une crise importante qui frapperait l'armée de terre. Les dons sont en légère diminution et les frais de fonctionnement maintenus sous le seuil des 10% des aides versées.

Les comptes ont été vérifiés par le cabinet d'expertise comptable GUERY BOLLE (1 bis allée des plantes 95000 CERGY).

Le 27 avril 2018, monsieur Nicolas BOLLE, expert-comptable, certifie et signe :

- « Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation. » « Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 11 pages, se caractérisent par les données suivantes :
  - o **Total du bilan : 2 376 579 € -**
  - o **Produits d'exploitation (recettes) : 771 382,57 €**
    - dont 54 875 € de produits financiers divers (dont 20k€ de cartes caritatives)
    - dont 60 000 € COMPTE TF RMBS (TF n'en est qu'hébergeur)
  - o **Charges d'exploitation (dépenses) : 751 458 €**
    - dont 22 592 € de salaires et charges sociales
    - dont 80 622,54 de dépenses sur compte TF/RMBS
    - dont 7 112 € impôts sur les bénéfices

- o Chiffres d'affaires HT: 0 € -
- o Résultat net comptable : 19 925 €»

**Commentaire du trésorier:** Les chiffres diffèrent quelque peu de ceux présentés par l'association en raison d'une différence de présentation et en particulier:

- l'analyse par le cabinet GUERY-BOLLE inclue la comptabilité du compte RMBS-TF (compte mis à la disposition de la CABAT pour accueillir certains dons et financer certaines dépenses liées aux RMBS) dont Terre Fraternité n'est que « l'hébergeur » et n'en assume pas la jouissance.
- la présentation de certains mouvements financiers vers le compte ADO Terre Fraternité
- la prise en compte des rétrocessions "cartes co-brandées" comme produits financiers quand nous les considérons comme des dons.

La gestion des comptes est bien sûr conforme à la stratégie d'emploi votée par le conseil d'administration.

### **Conclusion de l'assemblée générale**

En forme de conclusion de cette première partie et des différents bilans présentés, il est demandé aux représentants des formations de confirmer le conseil d'administration et de valider par un vote à main levée les différents rapports présentés, ce qui a été fait et approuvé à l'unanimité des formations représentées.

### **Deuxième partie**

Comme prévu dans l'organisation générale de cette réunion, une information, reprenant synthétiquement les rapports présentés précédemment, est exposée aux invités, autorités militaires, partenaires dans l'action, mécènes et soutiens divers.

Avant de se retrouver autour d'une collation conviviale, la dernière intervention est celle du général d'armée Bosser, chef d'état-major de l'armée de terre.

Lieutenant-colonel (er) Guy de Saint Germain  
Secrétaire général



Général de corps d'armée (2s) Eric Margail  
Président



